



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 6 février à 19 h, à la salle
des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. Jean-Pierre Côté, conseiller substitut de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Suzanne Couture, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Doris Blackburn, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ABSENT :

Aucune absence

ASSISTANCE : 5 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Doris Blackburn de l'accepter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Suzanne Couture de l'adopter avec les suivis suivants :

- **Avenue des Érables :** Une résolution du comité consultatif a été déposée lors d'un conseil de ville précédant demandant l'interdiction de stationner sur le côté sud (maisons) de l'avenue en semaine entre 6 h et 18 h, ceci jumelée avec le stationnement de nuit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-02

4- Renouvellement des membres du conseil de quartier

Tous les postes du conseil de quartier devront dorénavant être renouvelés à chaque début d'année. La présidente effectue un tour de table auprès des conseillers à savoir s'ils désirent conserver leur poste. Mesdames Doris Blackburn et Suzanne Couture désirent retirer leurs candidatures dès la fin de la présente rencontre.

Une période de mise en candidature est alors ouverte pour combler les postes maintenant vacants. M. René Jacob se propose.

La période est maintenant fermée.

Il est proposé par Mme Suzanne Couture, appuyée de M. Gilles Bernatchez d'accepter la candidature de M. Jacob. La durée du mandat sera établie lors du prochain conseil de quartier lorsque le second poste sera comblé. Trois postes de 1 an ainsi que trois postes de 2 ans seront répartis entre les conseillers. La présidente désire conserver le poste de « substitut ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION 2020-02-03

5- Budget 2020 - Résumé

La présidente donne un aperçu du nouveau budget 2020. Voici les travaux qui sont prévus dans le plan triennal d'immobilisations pour le quartier :

- 2020 : Réaménagement et surfacage de la courbe de la rue de la Concorde;
- Boulevard Sabourin (intersection de la rue des Hauts-Bois et de la 3^e Avenue) : Aménagement de trottoirs;
- 7^e rue, entre la rue Paquet et la polyvalente Le Carrefour : Surfacage;
- Rues des Pins et des Saules : Surfacage;
- Boulevard Hôtel-de-ville : Surfacage;
- Rue Perras : Réfection de la voirie, trottoirs, bordures et pavage;
- Boulevard de l'Hôpital : Correction de l'intersection et du trottoir entre le boulevard Forest et l'avenue des Érables;
- Chemin de l'aéroport et boulevard Barrette : Réaménagement et sécurisation de l'intersection.

Plantation d'arbres : Un montant récurrent est inséré dans le budget concernant le sujet. Pour ce qui est de la plantation sur le boulevard Sabourin, une vérification de la tuyauterie doit préalablement être réalisée. Dans l'attente, les citoyens demandent si l'installation de bacs à fleurs peut être faite?

6- Parc des Pionniers

Des citoyens, résidants près du futur parc, sont présents pour avoir des informations supplémentaires concernant son aménagement. Plusieurs sont inquiets de la superficie initiale réservée au parc, qui diminue pour laisser la place à une construction d'un immeuble à logements. Au départ, une superficie de 25 % du terrain total était réservée pour cette construction. Cependant, elle aurait augmentée à près de 50 % considérant l'aménagement d'un stationnement pour ses futurs locataires. Une lettre d'un citoyen, qui ne pouvait être présent, est déposée à ce sujet, exprimant son désaccord à la construction d'un tel immeuble. Enfin, les résidents présents se questionnent sur la pertinence d'ajouter un immeuble locatif dans un secteur qui est déjà bien densifié.

Une résolution est demandée au conseil de quartier pour l'opposition à la construction d'un immeuble locatif :

Considérant la densification de la population qui est élevée dans le secteur;

Considérant les résolutions d'appui de la corporation des parcs et espaces verts, émis depuis 2011, pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel;

Il est proposé par Mme Marie-Pier Dupuis de s'opposer à la construction d'un immeuble locatif sur une parcelle réservée du terrain destiné au parc et de demander l'exclusivité pour ce dernier, sur l'entièreté du terrain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION #2020-02-04

La présidente rappelle qu'une somme de 300 000 \$ est réservée dans le plan triennal d'immobilisation pour 2021. Elle ajoute qu'une somme pourrait possiblement être récupérée du conseil du Patrimoine et de la Culture tout dépendant les aboutissants du projet;

7- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Nouveau policier parrain du quartier* : Il s'agira du sergent Benoit Fortier;
- *Enlèvement de la neige aux intersections et dans les triangles de visibilité* : Les citoyens portent à l'attention de la présidente qu'il y a une grande accumulation de la neige et cela empêche bonne visibilité pour les automobilistes. Ils demandent si c'est possible de l'enlever plus régulièrement. La problématique se retrouve sur la majorité des intersections, mais plus particulièrement sur les boulevards;
- *Déneigement des trottoirs* : Les citoyens demandent à ce que le trottoir de la 6^e Rue, entre l'avenue des Érables et la rue Roméo-Dumais, soit déneigé pour la sécurité des piétons. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- *Château d'eau* : Une nouvelle méthode qui coûte moins cher, mais qui est tout aussi efficace, pourrait être préconisée. Ces travaux sont prévus en 2020;
- *Prix culturel* : Le gala Rayon C aura lieu 24 mars.

8- Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu dans la semaine du 11 mai. La date exacte sera communiquée sous peu.

9- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Doris Blackburn appuyée de Mme Marie-Pier Dupuis de lever la séance. Il est 20 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-02-05

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée